Trump saisit la Cour Suprême pour rétablir son décret anti-immigration

02/06/2017 à 7h44



Après avoir sorti les Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat, l'Administration Trump a immédiatement saisi la Cour Suprême (désormais à majorité Républicaine) pour rétablir son décret anti-immigration, autre promesse de campagne.
– RMC, 2 juin 2017, 7h05

Voir aussi :

– Trump rétablit dans 72h son décret anti-immigration suite à sa révision par la Cour Suprême (26/06/17)

– Le décret anti-immigration de Trump vient d'entrer en vigueur suite à la décision de la Cour Suprême (30/06/17)

– L'Administration Trump saisit la Cour Suprême contre une décision d'exclure les grands-parents du décret migratoire (15/07/17)